

Ligue des Échecs du Grand Est

Ordre du jour de l'AGO 2021

En raison des contraintes sanitaires et des incertitudes qui pèsent encore sur les prochains mois concernant les rassemblements publics dans un lieu fermé, le Comité Directeur a majoritairement décidé d'organiser l'AGO en utilisant les moyens numériques.

La procédure sera la suivante :

- **Le 8 mai**, les documents de présentation relatifs aux résolutions soumises aux votes de l'AG seront transmis par courriel et sous format numérique à tous les Présidents de club.
- **Le 24 mai**, un formulaire électronique sera adressé à chacun des Présidents autorisés à prendre part au vote (liste électorale de la FFE).
Le vote sera clos **le samedi 29 mai à 18h00**.
- Une visioconférence sera organisée **le samedi 22 mai à 14h00** avec l'ordre du jour ci-après.
Elle permettra aux participants d'échanger avec les différents intervenants.
- Les résultats des votes seront transmis par courriel dans la semaine du 31 mai au 5 juin.

Ordre du jour de la visioconférence dans le cadre de l'AGO 2021

- 1) *Approbation du PV de l'AG du 28/11/2020*
- 2) *Rapport moral présenté par le Président*
- 3) *Rapport financier*
- 4) *Projet de budget 2021*
- 5) *Rapport des Commissions*
- 6) *Intervention des personnalités invitées*
 - *Le Président de la FFE Éloi RELANGE*
 - *La Présidente du « Colosse au Pied d'Argile » Émeline WATTEZ*
- 7) *Date de la prochaine AG / 19 mars 2022*

Secrétaire Général de la LEGE

Jean-Pierre LIST



Président de la LEGE

Régis NOIZET

